

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 7

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

La critique des critiques.

On nous écrit :

« Les sujets traités par votre excellente Revue ne sont pas de ceux qui prêtent à la plaisanterie, ils sont d'essence trop sérieuse pour autoriser le ton badin ; excusez-moi si je me permets de vous adresser cette lettre presque humoristique qui détonnera parmi vos communications érudites.

» Voici bientôt l'époque de nos grandes manœuvres ; or qui dit grandes manœuvres dit critiques ; d'abord critiques officielles par les « grands chefs », puis critiques des exécutants qui ne sont pas toujours les plus bienveillantes, ensuite critiques des journalistes quelquefois très compétentes, d'autres fois moins, enfin critique générale de tout par tous.

» Or, un tout petit chef, qui a suivi avec soin les critiques de tous genres de nos dernières manœuvres, se permet de vous adresser ces quelques lignes ; une telle démarche est bien prétentieuse lorsqu'on ne porte que peu de galon, mais vos lecteurs en prendront ce qu'ils voudront.

» Je voudrais formuler « une critique des critiques » sur un point de tactique. J'ai été frappé de voir revenir tel un « leit motiv » les expressions suivantes :

» 1^o Au moment de l'attaque, l'assaillant avait un front trop étendu ;
» 2^o L'attaque se faisait sur six ou sept rangs de profondeur, ce qui est absurde avec les effets des armes modernes (critique d'un écrivain militaire étranger suivant nos dernières manœuvres) ;

» 3^o Au moment de l'attaque, vos réserves étaient encore trop loin ; elles devaient serrer sur les troupes de première ligne et participer à l'assaut.

» Avec ces trois points, le chef chargé de la critique saura toujours que dire, car je mets au défi le tacticien le plus habile d'échapper à une des trois alternatives ci-dessus. Voulez-vous me permettre de prendre un exemple :

» Voici un malheureux commandant de brigade qui doit effectuer une attaque sur une partie de la position ennemie ; on lui a appris dans tous les cours théoriques que pour avoir un front normal, il ne doit pas occuper plus de 800 à 1000 m.

» Or, il dispose de 6 bataillons à 800 fusils (chiffre souvent dépassé dans nos manœuvres).

» S'il s'en tient au front de 800 m., il n'y a pas besoin d'un long calcul

pour voir qu'au moment de l'assaut il aura six fusils par mètre et qu'il tombe sous le coup de la critique n° 2.

» S'il prend un front plus considérable, il est passible de la critique n° 1.

» S'il garde quelques bataillons en arrière, il n'échappe pas à la critique n° 3.

» Cruelle énigme !

» Il va de soi qu'en cas de guerre la critique n° 2 aura moins de valeur par suite des pertes éprouvées, mais je parle ici des manœuvres ; que doit faire le pauvre brigadier, à moins d'être prestidigitateur et de pouvoir escamoter au bon moment une partie de son effectif ?

» Vous me direz que je me mêle de ce qui ne me regarde pas, et que je ne serai jamais sous le coup de ces critiques adressées à un commandant de brigade ; je le reconnais volontiers, mais le problème m'a paru intéressant à poser au simple point de vue tactique. M... »

INFORMATIONS

ÉTATS-UNIS

Rapport du ministre de la guerre. — Vers la fin de 1901, le gouvernement américain a publié trois documents donnant d'intéressants renseignements sur l'armée américaine. Ce sont :

1° Le rapport du ministre de la guerre pour 1900-1901 ;

2° Le premier message du président Roosevelt au Congrès ;

3° Les rapports du général Mac Arthur, commandant en chef aux Philippines, et de son successeur, le général Chaffee.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits résumés du *Rapport du ministre de la guerre*. — A la date du rapport, 27 novembre 1901, l'effectif de l'armée était de 90 000 hommes, y compris 4 500 soldats sanitaires, 5 000 auxiliaires indigènes aux Philippines et 800 à Porto-Rico. Sur ce nombre, environ 48 000 hommes sont aux Philippines, 3 400 aux Etats-Unis, 5 000 à Cuba et 1 500 à Porto-Rico ; il y avait de petits détachements en Chine, à Hanoi et dans l'Alaska.

En exécution de la loi du 2 février 1901, on a procédé à de nombreuses nominations d'officiers dans l'armée régulière. On a cherché, autant que possible, à obtenir pour cela des hommes servant ou ayant servi soit comme soldats ou sous-officiers réguliers, soit comme officiers de volontaires.

Les derniers régiments de volontaires ont été licenciés dans le cou-